

Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Lancement des études pour l'aménagement des combles du Marché Beaux-Arts pour transfert des bureaux de l'administration du Musée et l'ouverture des façades du Musée et nouvelle muséographie

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : L'architecture du bâtiment abritant actuellement le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie est marquée par son origine de halle au blé (1824-1843).

La halle aux grains a été conçue pour assurer un développement du quartier dévolu au commerce alimentaire. Mais elle a dû également intégrer dans son cahier des charges un musée susceptible de présenter et de conserver les donations Boisot et Pâris.

L'architecte Pierre Marnotte (1797-1882), architecte de la ville depuis 1823, fut chargé de sa réalisation après avoir restauré la Porte Noire. Il édifiera en 1869 la synagogue, édifice original par son style inspiré de l'Orient.

Le projet est fortement inspiré de la prestigieuse halle aux blés de Paris dont le rayonnement fut considérable. La distribution est fonctionnelle : la halle occupe le rez-de-chaussée, entièrement voûté, avec un entrepôt circulaire central pour les blés, entouré de galeries marchandes. L'étage est réservé à une salle des fêtes et à ses annexes. Alphonse Delacroix, successeur de Marnotte, achève en 1842 l'éclairage zénithal prévu pour la salle du musée. Peu à peu, le musée gagnera du terrain sur la halle, mais le manque d'espace est chronique.

En 1970, le musée se transforme. Il s'agit alors d'un des premiers grands musées de province à bénéficier d'une rénovation profonde.

Une importante collection d'art moderne entre au musée à condition que celui-ci se rénove et s'agrandisse. A défaut du Corbusier, dont le nom est synonyme de modernité et d'audace, son élève Louis Miquel est choisi. De 1964 à 1970 Miquel conçoit et réalise une construction originale qui fait date dans l'histoire de l'architecture muséale française.

Aujourd'hui, les locaux du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie rencontrent des problèmes de sécurité mis en exergue par la Commission de Sécurité. Une réorganisation des espaces internes s'impose.

Par ailleurs, dans le cadre du réaménagement de la place de la Révolution qui passe notamment par la mise en valeur du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, l'étude de la réouverture des façades ainsi que du réaménagement muséographique interne qui en découle va être lancée.

En situation privilégiée sur la place de la Révolution rénovée, le musée doit tenir un rôle prépondérant, en relation avec les activités voisines.

Point fort de la place, le musée implique le traitement de ses façades et accès place de la Révolution, rue Goudimel, rue Pâris et rue Courbet. Dès à présent, le projet de réaménagement de la place permet d'envisager une valorisation des lieux, privilégiant le regard du piéton autour du musée. Une programmation d'aménagements au sein du musée doit préserver sa capacité de saisir des opportunités d'évolution et de développement hors de ses murs.

Dans cette double perspective, il y a lieu de lancer les études pour :

1. transférer les bureaux de l'administration dans les combles du Marché Beaux-Arts. L'aménagement de ces espaces sera confié à M. Varin, architecte de l'opération. Ces transferts permettront de dégager de nouveaux espaces au sein du musée afin de circonscrire les problèmes de sécurité sus-mentionnés. Estimation des études à engager (maîtrise d'oeuvre, contrôleur technique, SPS) : 100 000 € TTC.

2. l'ouverture du musée et de ses façades sur la place rénovée : dans un premier temps, une consultation auprès d'un programmiste architecte muséographe est nécessaire avant de procéder au choix d'une équipe de maîtrise d'oeuvre. Estimation des études préalables (programmation, sûreté, vol...) : 50 000 € TTC.

3. l'aménagement de réserves : une étude de faisabilité sera prochainement lancée en liaison avec le Ministère de la Culture (DRAC et DMF) afin de relocaliser certaines réserves du Musée du Temps, en particulier celles qui sont accueillies au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, ainsi que certaines réserves du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, en particulier celles d'archéologie, l'ensemble de ces réserves posant actuellement des problèmes de sécurité et d'accessibilité. Le budget prévisionnel alloué à cette étude s'élève à 15 000 €.

Le budget global prévisionnel de l'opération est le suivant sur la durée du PPI :

- Ouverture du musée et de ses façades : 700 000 €
- Transfert des bureaux au Marché Beaux-Arts : 700 000 €
- Réserves : 300 000 € (hors réaffectation de recettes).

Les crédits nécessaires au titre de l'exercice 2004 sont inscrits sous l'imputation 23.822.2315.95024.30300.

Le Conseil Municipal est invité à approuver le principe de ces études et à autoriser M. le Maire à lancer les consultations en vue de leur réalisation.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes de la Commission du Budget et de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 7 avril 2004